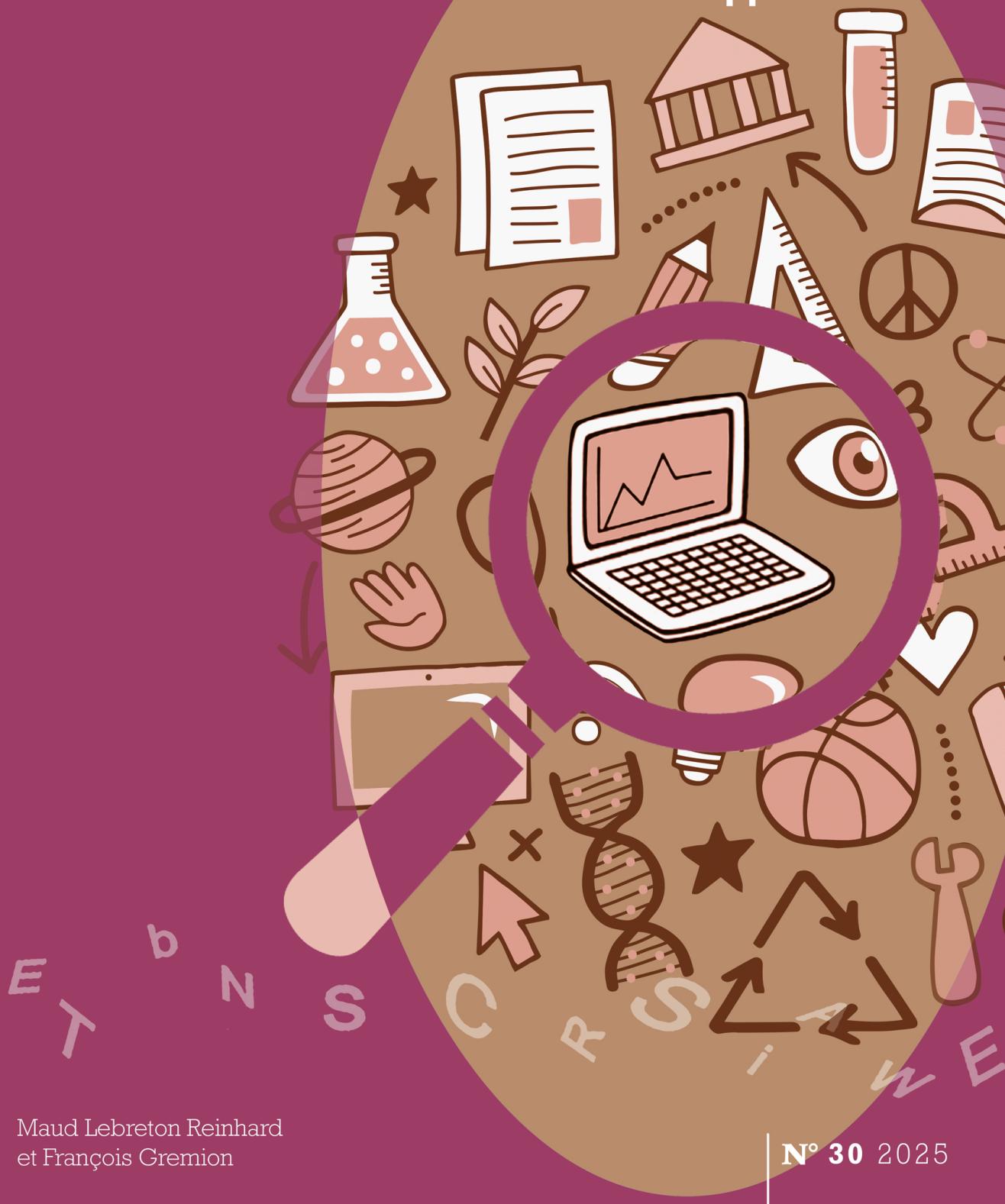


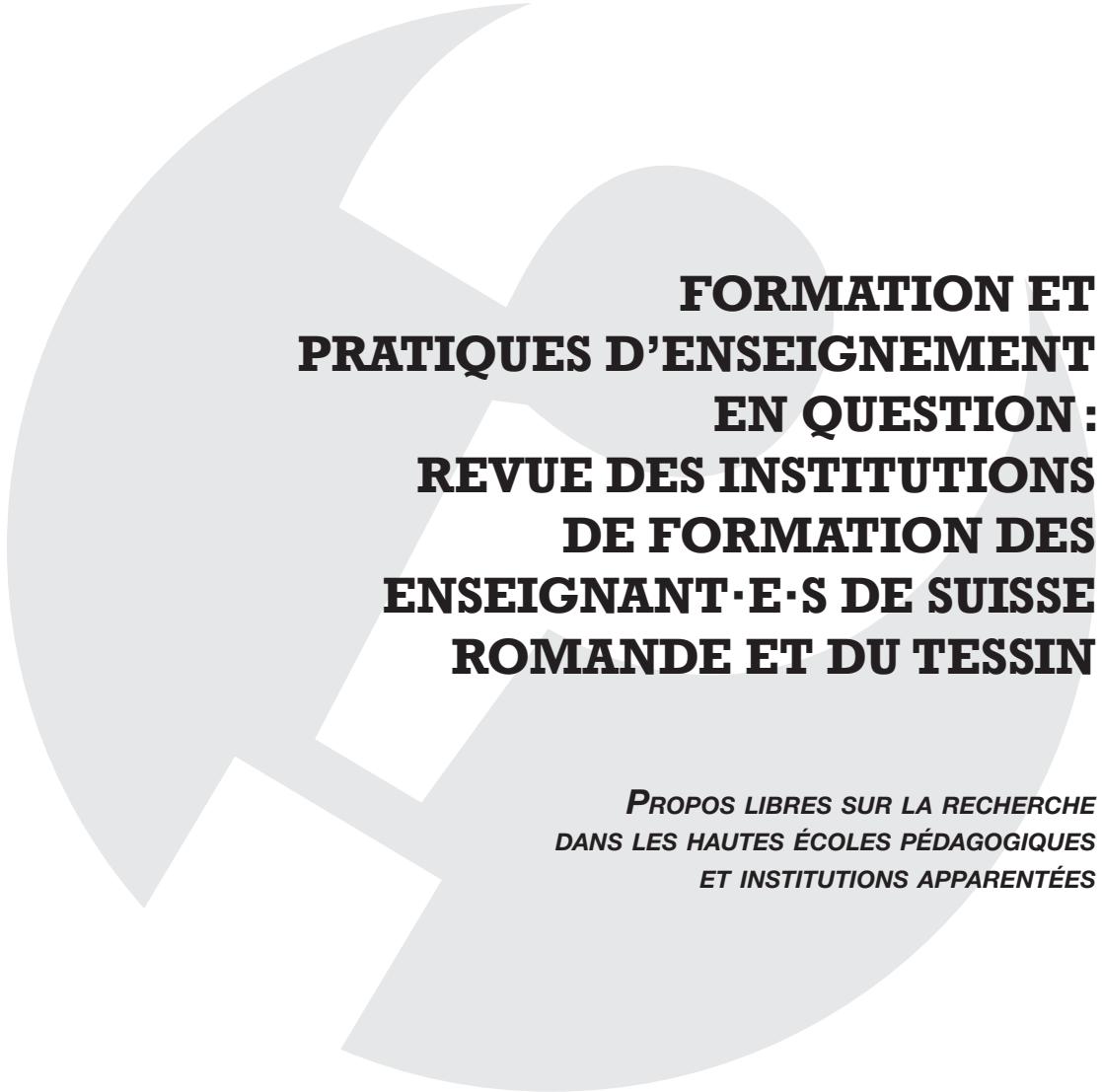


Revue des institutions de formation des enseignant·e·s de Suisse romande et du Tessin

Propos libres sur la recherche

dans les hautes écoles pédagogiques et institutions apparentées





**FORMATION ET
PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT
EN QUESTION :
REVUE DES INSTITUTIONS
DE FORMATION DES
ENSEIGNANT·E·S DE SUISSE
ROMANDE ET DU TESSIN**

*PROPOS LIBRES SUR LA RECHERCHE
DANS LES HAUTES ÉCOLES PÉDAGOGIQUES
ET INSTITUTIONS APPARENTÉES*

Numéro coordonné par
Maud Lebreton Reinhard
et François Gremion
N° 30, 2025

Comité de lecture

René Barioni, HEP Vaud (Suisse)
Francine Chainé, Université Laval (Canada)
Anne Clerc, Haute école pédagogique du canton de Vaud (Suisse)
Marie-Noëlle Cocton, Université Catholique de l'Ouest (France)
Frédéric Darbellay, Université de Genève (Suisse)
Jean-Rémi Lapaire, Université de Bordeaux (France)
Valérie Lussi Borer, Université de Genève (Suisse)
Françoise Masuy, Université de Louvain-La-Neuve (Belgique)
Danielle Périsset, Haute école pédagogique du Valais (Suisse)
Marie Potapushkina-Delfosse, Université Paris-Est Créteil (France)
Sar Savrak, Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud (Suisse)
Gabriele Sofia, Université Paul Valéry Montpellier 3 (France)
Stéphane Soulaine, Université de Montpellier (France)
Katja Vanini De Carlo, Université de Genève (Suisse)

Le contenu et la rédaction des articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

La revue *Formation et pratiques d'enseignement en question* est une revue Open access et tous les articles sont publiés sous une licence Creative Common Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International (CC-BY-NC-SA 4.0)

ISSN 1660-9603

Rédacteur responsable : Pierre-François Coen
Conception graphique : Jean-Bernard Barras
Mise en page : Marc-Olivier Schatz





Propos libres sur la recherche dans les hautes écoles pédagogiques et institutions apparentées

Numéro coordonné par
Maud Lebreton Reinhard et François Gremion

TABLE DES MATIERES

PARTIE 1

| | |
|--|----|
| <i>Pour une approche systémique de la pratique, la recherche et la formation</i> Maud Lebreton Reinhard et François Gremion | 7 |
| <i>Des outils d'évaluation pour les compétences transversales</i> Francine Pellaud, Gilles Blandenier, Philippe Massiot, Philippe Gay, Céline Lepareur, Noémie Gey, Rebecca Shankland, Isabelle Dauner-Gardioli, Christel Sudan et Jeanne Muths | 17 |
| <i>Une expérience d'enseignante chargée de recherche : le trait d'union entre pratique-recherche-formation, un lien pour construire un sentiment de légitimité</i> Léna Rueflin | 31 |
| <i>Le rôle de la recherche dans le développement de stratégies d'inclusion pratiques. Transfert des résultats de la recherche vers la pratique ?</i> Daniel Hofstetter | 45 |

PARTIE 2

| | |
|--|----|
| <i>De l'expérience vécue de la recherche à la recherche de l'expérience. Témoignages de partenaires de projets de recherche menés dans une Haute école pédagogique</i> Maud Lebreton Reinhard et François Gremion | 57 |
| <i>En fait, c'est un peu par hasard que j'ai découvert la recherche</i> Andréa Fuchs-Fateh | 61 |
| <i>Le processus de recherche, un dispositif humaniste et valorisant au service de l'hétérogénéité de l'intelligence collective</i> Valérie Rytz | 65 |
| <i>Douter et choisir quand même</i> Mathilde Schinz | 69 |
| <i>La recherche : une des pièces de mon puzzle professionnel où chaque élément donne du sens à l'ensemble</i> Sophie Kernen | 73 |
| <i>Pour construire ensemble du commun, il faut un langage commun</i> Samuel Grilli | 77 |



**PROPOS LIBRES SUR LA RECHERCHE
DANS LES HAUTES ÉCOLES PÉDAGOGIQUES
ET INSTITUTIONS APPARENTÉES**

PARTIE 1



En fait, c'est un peu par hasard que j'ai découvert la recherche

Andréa FUCHS-FATEH¹ (Office de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne, Suisse)

En fait, c'est un peu par hasard que j'ai découvert la recherche. Après plusieurs années de travail pour le canton de Berne, une rencontre fortuite a permis d'engager une discussion sur les activités de recherche. Cet échange avec le chercheur a conduit à un contact régulier et au développement de projets communs. Ce que nous avons pu accomplir ensemble est formidable. En s'appuyant sur l'expérience et des bases solides, on a pu élaborer des outils concrets adaptés aux besoins du canton et utiles pour les pratiques sur le terrain. L'un des apports majeurs de cette collaboration est la réalisation d'un outil pour une mise en œuvre du Plan d'études romand (PER) pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Cet outil est désormais utilisé dans toutes les écoles francophones du canton de Berne. La réflexion autour du modèle des capacités nous a permis de produire un document pour concevoir des projets pédagogiques individualisés (PPI), en établissant des assises solides et des liens directs avec le PER. Ce document offre désormais aux enseignantes et aux enseignants spécialisés une base claire et un cadre de référence. Les résultats obtenus ont été reconnus au-delà du canton d'origine, soulignant la portée et la qualité du travail réalisé.

La recherche menée avec le chercheur a généré des retombées particulièrement significatives. Dès le début de la collaboration, un échange d'idées a permis d'initier une grande dynamique grâce à l'apport de perspectives nouvelles. La présence d'un partenaire externe a constitué une réelle valeur ajoutée, favorisant l'émergence de nouvelles pistes de réflexion et l'exploration de solutions auparavant non envisagées. Cette démarche a contribué à enrichir les connaissances et à élargir la compréhension des enjeux professionnels, en facilitant l'accès à des ressources et à des outils innovants. Le travail accompli a permis de valoriser les idées issues de la pratique de terrain et de les confronter à la recherche scientifique. Cette collaboration a eu un impact majeur, notamment dans l'enseignement spécialisé et le développement du dispositif PPI.

En tant que responsable de l'enseignement spécialisé francophone du canton de Berne, j'ai été confrontée à la nécessité d'adapter un document initialement conçu pour le Lehrplan 21, afin de l'arrimer au PER, conformément à nos bases légales. Je me suis retrouvée seule face à ce document, en essayant

1. Contact: andrea.fuchs@be.ch



d'en faire quelque chose, mais avec peu d'options, car les collègues de l'intercantonal ne souhaitaient pas réfléchir avec moi. La prise en main du projet par un chercheur a permis de traduire ce document, en établissant des liens entre les termes du PER et le modèle alémanique, afin de mutualiser les ressources. Dans le canton de Berne, nous sommes toujours tenus d'avoir une cohérence entre les pratiques alémaniques et francophones. Désormais, nous disposons d'un produit qui respecte cette cohérence tout en prenant en compte les différences de moyens d'enseignement et de plan d'études entre les deux régions. Nous avons aujourd'hui une brochure disponible en ligne, qui est appliquée dans les écoles. Cela a permis de créer une véritable unité dans l'enseignement spécialisé, entre les différentes écoles, tant ordinaires que spécialisées. À long terme, je pense que cela apportera une plus-value aux pratiques professionnelles. Nous parlons maintenant un langage commun, basé sur le même outil d'analyse. Cette harmonisation est extrêmement riche pour soutenir les pratiques de l'enseignement spécialisé et, surtout, pour l'élève. Ce document sert d'outil de réflexion dans la création du projet pédagogique individualisé. Il permet de se poser les bonnes questions : quels sont les besoins de l'élève ? Comment les traduire en objectifs d'apprentissage ? L'outil invite à une remise en question constante, notamment lors des évaluations. Il offre une trame structurée et constitue un support précieux pour guider la réflexion et l'analyse collective.

En ce qui concerne l'impact de cette collaboration sur mon environnement de travail, je crois qu'elle a aussi changé le regard de mes collègues et de mes supérieurs sur mon travail. Grâce à ce partenariat, nous avons réussi à résoudre un problème qui semblait insoluble en un temps record. Cela a montré que ce type de collaboration pouvait rendre des projets ambitieux tout à fait réalisables. Grâce à la confiance instaurée par cette collaboration, les démarches administratives sont désormais plus simples, car les résultats obtenus sont reconnus et il n'est plus nécessaire de justifier longuement chaque choix ou dépense comme c'était le cas auparavant.

Avant cette collaboration, je n'avais aucune expérience de la recherche ancrée dans le terrain. Ce domaine m'était inconnu. Pour moi, la recherche, c'était l'affaire de chercheurs isolés dans leurs bureaux, établissant des hypothèses et rédigeant des articles destinés à des universitaires ou à des hauts lieux académiques, comme les hautes écoles. Ces travaux restaient confinés dans ce cercle, sous forme de publications ou de présentations en colloques spécialisés. Je les percevais comme un savoir abstrait, à un niveau très « méta », inaccessible et inutilisable dans la pratique quotidienne. Aujourd'hui, mon regard a complètement changé. Je réalise que la recherche peut être un apport extrêmement précieux pour développer les pratiques professionnelles et enrichir les réflexions au niveau cantonal. La recherche de ce type est très différente des approches purement théoriques, que peu de gens lisent en dehors des cercles académiques. Lorsqu'il s'agit de problématiques concrètes, directement liées aux besoins du terrain, les données recueillies deviennent une base précieuse pour améliorer nos pratiques. Pour les projets que nous menons, elle représente une réelle plus-value, en matière d'analyse et de suivi, permettant de garantir une



cohérence dans nos démarches. D'ailleurs, les retours des écoles sont positifs. Tout le monde y gagne. Si nous pouvions multiplier ce type de collaborations, cela permettrait de développer d'autres projets tout aussi enrichissants.

Je suis consciente de ne pas connaître beaucoup d'autres chercheurs, ce qui est regrettable, car le monde de la recherche reste encore méconnu. Heureusement, certains espaces d'échanges réunissent chercheurs de la HEP et professionnels de différents secteurs, permettant des discussions enrichissantes. Toutefois, il me semble que le partenariat entre la HEP et les institutions du canton reste trop limité. Il serait souhaitable d'accorder une place plus importante à la recherche dans nos pratiques. Ce type de collaboration confère une véritable crédibilité aux projets, permet une analyse approfondie des pratiques et apporte une réelle plus-value sur le terrain.

Le partenariat que nous avons mis en place fonctionne désormais de façon naturelle. Or, pour que d'autres collaborations de ce type puissent se concrétiser, il est un peu frustrant d'être freiné par des contraintes administratives ou budgétaires. Au final, l'essentiel est de progresser collectivement. C'est l'ensemble des parties qui en bénéficie, que ce soit le canton, la recherche, la formation continue ou initiale et finalement également les membres du corps enseignant.